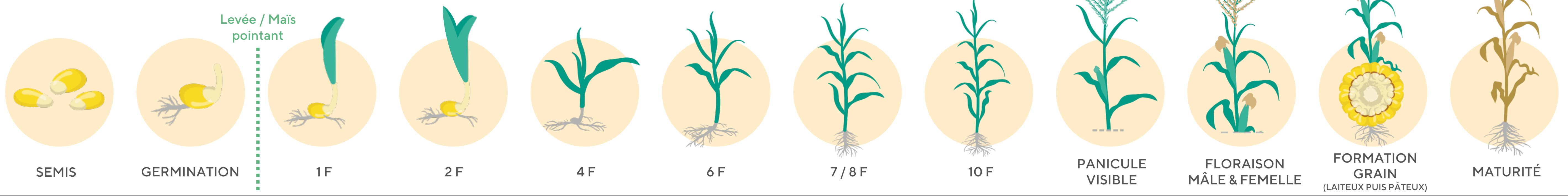


MAÏS ENSILAGE
 Précédent : Prairie
 Temporaire + Sorgho



TRAVAIL DU SOL				LABOUR D'HIVER														
COUVERTS (kg/ha ou doses/ha)				N'RG1 MAX'Y 30														
SEMENCES (kg/ha ou doses/ha)				BALTUSO 2,2														
ENGRAIS (U/ha)	Conseillé	Réalisé																
	N	140	140	DAP 20 UN & 55 UP														
	P	0	55	AMMO 27 120 UN														
	K	0	0															
S				0														
BIOSTIMULANTS (l/ha)																		
HERBICIDES (kg/ha ou l/ha)	AUTOMNE																	
	PRINTEMPS			BINAGE		BINAGE		ELUMIS + PEAK 0,75 + 0,02										
INSECTICIDES (kg/ha ou l/ha)	RAVAGEURS CIBLÉS																	
				PYRALES														
				TRICHOTOP MAX														
FONGICIDES (kg/ha ou l/ha)	MALADIES VISÉES																	
RÉGULATEURS (kg/ha ou l/ha)																		
MOLLUSCICIDES (kg/ha)				IRONMAX PRO 4														
OBSERVATIONS / NOTATIONS				PEUPEMENT														
OAD																		

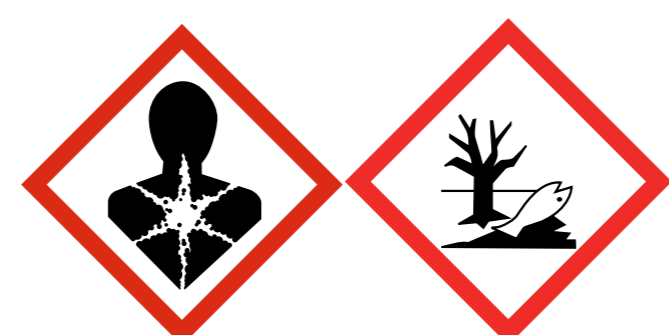
ELUMIS® :
 AMM (SYNGENTA) : 2100111 ; composition : Nicosulfuron 30 g/l, Méso-trione 75 g/l ; formulation : (OD) suspension concentré huileuse.
 PEAK® :
 AMM (SYNGENTA) : 2080117 ; composition : Prosulfuron 750 g/l ; formulation : (WG) granulé dispersable.

TRICHOTOP MAX® :
 AMM : Non classé.
 IRONMAX PRO® :
 AMM (DE SANGOSSE) : 2160226 ; composition : Phosphate ferrique 24,2 g/l ; formulation : (RB) appât prêt à l'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 07/11/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. UPL France est titulaire de l'agrément N° 9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

ELUMIS® :
 ATTENTION : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. EUH451 - Peut provoquer une contamination diffuse à très long terme des ressources en eau. H361d Susceptible de nuire au fœtus.



PEAK® :
 ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. H302 - Nocif en cas d'ingestion.



TRICHOTOP MAX® :
 Non classé.

IRONMAX PRO® :
 Non classé.